





UN CENTRE-VILLE

ATTRACTIF ET CONVIVIAL

Moins d'un an après la pose de la première pierre, les travaux du Cœur de ville (phase n°1) touchent au but. La ville devient plus accessible aux piétons, cyclistes et automobilistes et une place plus importante est accordée aux espaces végétalisés. Retour sur les moments forts de ces onze derniers mois.

onformément à ses engagements de 2014, la Municipalité a lancé la requalification du Cœur de ville, afin de conforter le cadre de vie agréable et de qualité des habitants et l'attractivité des commerces. Après la mise en service du haut de la Grande rue au cours de l'été, la phase n°1 se termine actuellement avec les travaux de la cour de l'Hôtel de Ville, de l'avenue du Général de Gaulle et du passage Louis Namy.

ATMOSPHÈRE CONVIVIALE...

Une jolie place publique pavée, met en valeur l'église d'Arpajon ainsi que le haut de Grande rue jusqu'à la porte de Paris. Le nouvel aménagement favorise la promenade et l'activité commerçante. Ainsi, le restaurant attenant y déploie une terrasse pour accueillir ses clients. Il fait bon se restaurer à proximité du patrimoine historique et des arbres à hautes tiges plantés dans l'espace végétalisé.

UNE RUE COMMERÇANTE PLUS ATTRACTIVE

Le linéaire commerçant de la Grande rue, entre la mairie et la Porte de Paris a bénéficié des premiers travaux de réfection. Les trottoirs, jusqu'ici trop étroits, ont été considérablement élargis à certains endroits pour faciliter les déplacements et abaissés pour répondre aux normes accessibilité. Depuis quelques semaines, les piétons peuvent aisément profiter de ce secteur rénové du centreville. Celui-ci témoigne de la qualité des aménagements attendus pour les phases n°2 (Grande rue : entre l'Hôtel de Ville et la porte d'Etampes) et n°3 (secteur halle) du projet Cœur de ville. A l'automne, des jardinières seront mises en place pour fleurir le secteur.

Travaux Grande rue, ouverture complète de la circulation **1**ère **semaine de septembre**.

Fin de travaux trottoirs avenue du Gal de Gaulle et cour de l'hôtel de ville avant la foire aux Haricots.

UN BEL ESPACE DE RENCONTRE DEVANT LA MAIRIE

Grâce à la pose d'un parterre de lames de granite et à une série d'aménagements qualitatifs, la cour de l'Hôtel de Ville se transforme en un nouvel espace de rencontre et d'animations pour les Arpajonnais. L'ensemble des pavés posés ont été récupérés sur la voirie d'Arpajon, reconditionnés et sciés pour plus de confort. La configuration nouvelle facilitera l'accueil de manifestations festives, culturelles et commerciales en soutien au commerce de proximité. Les grilles de l'hôtel de ville, démontées en février, ont été rénovées en atelier, puis remises en place le 31 juillet. Elles ont été modifiées et fixées sur des pivots, afin d'ouvrir largement la cour au public à l'occasion des événements festifs et commerciaux. Un miroir d'eau installé sur le côté gauche de la mairie, symbolise le lien avec l'Orge qui coule en contrebas. Ce dispositif, développé avec l'artiste Quentin Garel, propose plusieurs scénarios d'animations qui raviront petits et grands : eau calme, eau vive, eau bouillonnante et jets d'eau! Les arbres ceinturant l'espace se trouvent sur une zone de grave naturelle qui contraste avec le centre de l'espace public minéral et les futurs bancs et massifs en pleine terre.



De façon générale, la végétalisation des espaces publics du centre-ville est une des préoccupations du projet Cœur de ville. D'ores et déjà, 42 m² de surfaces plantées en pleine terre ont été créées Porte de Paris, 19m² devant l'église Saint-Clément et plus de 500m² passage de Châtres et parking de Châtres. Prochainement, une série d'arbres à hautes tiges sera plantée avenue du Général de Gaulle. La logique sera respectée lors des phases n°2 et n°3. Ainsi, au terme des trois phases, le projet prévoit de réintroduire de façon conséquente le végétal dans la ville (+850m²). La superficie en espaces verts dans le centre-ville augmentera de 50%. Le projet n'aurait pu voir le jour sans la large concertation organisée en amont par la Municipalité. Elle a permis de définir les objectifs du projet et de tenir compte des attentes des riverains et des commerçants

UN PROCESSUS DE CO-ÉLABORATION

De nombreux échanges avec les parties prenantes ont permis d'élaborer un projet répondant au mieux aux objectifs. La phase de concertation, initiée à l'automne 2015 s'est poursuivie jusqu'à la définition complète du projet, au cours du 1^{er} trimestre 2017. Rencontres de quartiers, questionnaire dans le magazine communal, rencontres thématiques (focus group) ont permis de collecter les réflexions et les propositions des habitants et des commerçants. Dès le lancement des travaux, l'équipe municipale a décidé de continuer la concertation. Des cafés chantiers, des focus group et des réunions d'informations





sont organisés plusieurs fois par mois devant la maison du projet et sur le marché.

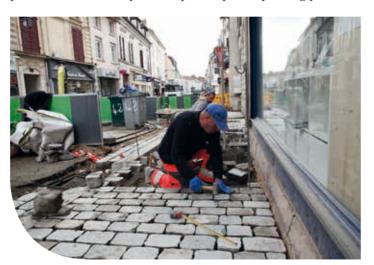
Connectez-vous sur **www.arpajon91.fr** pour visualiser la vidéo « time lapse » qui retrace en moins de deux minutes l'aménagement du parvis de l'église Saint-Clément. Ou sur **facebook.com/villearpajon91**

DÉFI ET ENJEUX DU CŒUR DE VILLE

Fort de 270 enseignes sédentaires et d'un marché chaque vendredi et dimanche sous la halle, le Coeur de ville d'Arpajon est particulièrement commerçant et animé grâce à des événements dont la fréquence est hebdomadaire. Il est aussi un pôle administratif (CAF, hôpital, clinique, commissariat de Police, conservatoire, poste, CPAM, professions libérales, etc.). Le centre-ville brasse donc chaque semaine quantité d'habitants, de clients, de salariés, d'usagers, de lycéens, etc. Ainsi décrit-on la réalité quotidienne du centre-ville. Une réalité qui s'accompagne d'une série d'enjeux pour le maintien de son attractivité, auxquels le projet de requalification a pour objectif de répondre. Il s'agit des questions du logement, des circulations, des services, de l'offre culturelle et commerciale, de la sécurité pour laquelle la vidéo protection sera installée sur l'ensemble du linéaire et des places du centre-ville.

Dans cet esprit, la Municipalité a innové en créant la première Maison du Commerce de l'Essonne et recruté un manager de centre-ville. Objectifs : accompagner les commerçants dans toutes les phases de leur activité et orienter les propriétaires de locaux pour maintenir une offre commerciale diversifiée et de qualité. De même, après étude, la Municipalité a décidé de mettre en place une commission d'indemnisation pour les commerçants les plus impactés par les travaux.

Pour le Conseil municipal et pour l'administration, mener l'opération Cœur de ville implique de prendre à bras le corps des dossiers majeurs comme la réforme du stationnement et la révision du Plan Local d'Urbanisme. En matière de stationnement, une nouvelle politique a été progressivement mise en œuvre. Des places sont maintenant disponibles et accessibles pour les visiteurs, les riverains et les commerçants à travers une offre diversifiée : 25% de places payantes bénéficiant de 20 minutes gratuites, 25% de places payantes bénéficiant d'1h30 gratuite et 50% de places totalement gratuites. Des abonnements permettent l'accès au service de stationnement, pour les utilisateurs qui ne disposent pas de parking privé. En



matière d'habitat, la Municipalité s'est donnée pour objectif d'attirer une population qui s'installera durablement en cœur de ville. Elle vise pour cela une offre diversifiée combinant un habitat ancien, rendu plus attractif par sa rénovation dans le cadre d'une opération programmée de l'habitat, et des programmes de logements neufs de plus grande superficie.

DES PARTENARIATS EFFICACES

Arpajon fait partie des 222 villes de France qui bénéficient d'une convention de revitalisation avec l'État pour redynamiser leur centre-ville (Action Cœur de ville). Elle peut compter sur le soutien de plusieurs partenaires institutionnels pour la requalification du Cœur de ville et la construction d'un parking public de 150 places dans le cadre du projet immobilier 94-96 Grande rue (LNC). Le financement de ces travaux (5,5 millions) se répartit de façon avantageuse pour le budget communal : moins d'1/3 pour la ville d'Arpajon, un peu plus de 2/3 pour les partenaires, État, Région Ile de France, Cœur d'Essonne Agglomération.

Enfin, précision importante, l'ensemble des projets qui touchent au renouveau du Cœur de ville sont conduits en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France et la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) pour préserver le caractère architectural et le patrimoine historique et archéologique de la commune.

Le centre-ville rénové bénéficiera d'un **dispositif de vidéo-protection** sur l'ensemble de son linéaire et sur les places de la ville.

